



# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY DE DÔME De Pétanque et de Jeu Provençal

Maison des Boulistes - Rue de Blanzat - 63100 CLERMONT-FERRAND

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 7 JANVIER 2023

Présents : Mrs LHÉRITIER – TARTRY – KHALINI – CHATAGNIER - AGRAIN – LEMAIRE – BIANCO – MESLET - KETELS - LAINE

Mmes BERTHÉOL – CELLERIER – CHATAGNIER- FORGEREAU - ARAUJO

Absents et excusés : Mme MORDACQUE - Mrs LUCARELLI – DURANTHON

Absent : M. POLINIÈRE

-----

**Mot du Président** : Bonne année à tous en espérant mieux commencer cette nouvelle année et que les réunions se déroulent dans une ambiance sereine et constructive.

Bonne nouvelle, Mme MORDACQUE a réintégré son domicile toutefois ses déplacements restent très compliqués (utilisation d'un déambulateur).

Mr. LUCARELLI a fait un AVC, a été opéré et est rentré chez lui où il se remet tranquillement.

M. POLINIÈRE a démissionné du Comité suite à l'assemblée générale départementale.

### **Approbation du compte rendu de la réunion du 7 Novembre 2022 :**

Modification à apporter :

Le 5 Février, ce n'est pas le CDC Provençal mais la Coupe du Président.

Vote pour l'approbation :

Pour 15

### **Modifications éventuelles des commissions :**

Commission calendrier :

Mrs LHÉRITIER, LAINE et DURANTHON.

Y a-t-il un candidat pour en prendre la direction suite à la démission de POLINIÈRE ?

Après tour de table aucun candidat n'est intéressé.

M. LHÉRITIER recontactera M. POLINIÈRE et l'imprimeur pour savoir comment envisager l'avenir ?

En tout état de cause ce sera trop juste cette année pour les calendriers papier, le calendrier sera donc sur le site du CD et mis à jour régulièrement.

Concernant les concours, et suite aux problèmes rencontrés en 2022, serait-il envisageable plus de souplesse à savoir autoriser à un club d'un secteur de se substituer à un autre club du même secteur en cas de défaillance du second avec l'accord signé du Président de secteur étant précisé qu'aucun concours non inscrit au calendrier ne sera rajouté en cours de saison ?

Pour : 14 Abstention : 1

À noter que M. HAMILCARO annule une fois de plus 5 concours ; conséquence l'an prochain il ne sera prioritaire sur aucun concours.

Commission achat de coupes :

M. AGRAIN et Mme CHATAGNIER.

Commission sportive :

M. LAINE.

CDC Féminin : Mme CHATAGNIER

CDC Vétérans ; Mmes CELLERIER et FORGEREAU,

Compte rendu du 7 janvier 2023

CDC Provençal : Mme CELLERIER et M. BIANCO

CDC Open : Mmes CELLERIER et ARAUJO

Coupe de France : Mmes MORDACQUE et ARAUJO et M. LAINE

Tenues Championnat de France :

Mme CHATAGNIER

Récompenses :

M. DURANTHON

Commission financière :

Mmes BERTHÉOL et Mrs TARTRY, CHATAGNIER et M. LHÉRITIER.

Arbitrage :

M. AGRAIN

Discipline :

M. LEMAIRE, Mme ARAUJO se retire.

Jeunes :

M. LUCARELLI, supprimer Mrs DELORME et ROCHE

**Compte rendu congrès national et régional :**

Congrès régional :

Pas grand-chose de nouveau à l'horizon.

Le CD 63 a échappé à une diminution du nombre de qualifiés à la région en jeunes et féminines mais finalement il conserve 3 équipes pour ces catégories.

Pour les arbitres régionaux, sur proposition de M. DELAUNAY le tarif a été harmonisé, 80 € pour la journée plus les frais kilométriques.

Rappel : Dates et lieux des championnats régionaux :

- du 18 au 21 Mai à RUMILLY : doublettes hommes, tête à tête féminin, vétérans, tir de précision hommes et femmes, triplettes hommes et femmes, doublettes mixtes
- du 27 au 29 Mai à MONTBRISON : Triplettes promotion, tir de précision juniors, doublettes femmes, tête à tête hommes, triplettes jeunes, triplète mixte
- les 4 et 5 Juin au PUY EN VELAY : triplettes provençales

Par ailleurs 3 régionaux dans le 63 : SAINT GERMAIN LEMBRON, LOUBEYRAT et BESSE

Congrès National :

La Fédération avait pris la décision de passer de 4 à 6 pour les CDC, CRC et CNC féminins. Après débat et vote il a été décidé de rester à 4 joueuses par équipe en 2023 mais ce sera 6 en 2024.

Concernant le nombre d'arbitre imposé, à ce jour, ce qui ressort du sondage effectué par la fédération une tendance est fortement majoritaire à savoir un nombre d'arbitre imposé par comité en fonction du nombre de concours organisé, mais rien n'est encore définitivement décidé.

Rien de nouveau au stade de la refonte des nationaux toujours à l'étude.

**Rapport des commissions :**

Commission Féminine :

Le Bol d'Or se déroulera le 18 Février à COURNON, inscriptions jusqu'au 5 Février, la deuxième journée se déroulera le 5 Mars à ISSOIRE.

Nota : Le règlement établi a été mis en place uniquement pour 2023, si en 2024 on intègre l'AURA, le règlement appliqué sera celui de l'AURA.

### **Commission jeunes :**

Une réunion a eu lieu hier concernant les CDC, CRC et Championnats.

Le trophée doublettes a été mis en place et sera joué aux BUGHES le 4 Février avec une date butoir d'inscriptions au 2 Février.

### **Commission arbitrage :**

Mme BOST va passer le concours régional.

Les 28 et 29 Janvier, M. LEMOINE va passer le tronc commun à MONTLUÇON.

Le trophée des arbitres prévu dans l'ALLIER les 3 et 4 Février est annulé.

Deux arbitres arrêtent : M. Mathieu FERREIRA et M. Laurent SAGET.

La Coupe de France entre LES CANUTS et ARLANC se jouera le 14 Janvier à VERTOLAYE, deux arbitres sont prévus Mrs KHALINI et AGRAIN.

### **Commission sportive :**

Rappel : coupe de France Provençal, inscription 30 € (idem Coupe de France open).

Pour les CDC, en 2022 concernant les phases finales, le classement a été réalisé grâce au goal-average que les équipes ont obtenu dans leurs poules respectives, ce qui a pénalisé certains clubs qui avaient gagné toutes leurs rencontres et n'étaient pas premiers.

Par souci d'équité sportive, il est proposé de modifier cette façon de faire et de pratiquer un tirage intégral en sortie de poules sans référence au goal average

Résultat du vote :

POUR : 6 ; ABSTENTIONS : 2 ; CONTRE : 5

Le règlement devra être modifié en conséquence.

### **Questions diverses :**

Information du président :

Comme vous le savez tous Philippe, notre secrétaire administratif a l'intention de faire valoir ses droits à la retraite sous peu. En fait il part à la fin du mois. Le CD 63 est donc à la recherche d'une ou d'un remplaçant. Dans ce contexte après appel à candidatures, 2 personnes doivent être reçues la semaine prochaine pour examen de leur candidature et mise en doublure éventuelle avec Philippe.

Samedi prochain 14 Janvier, est organisée une formation table de marque par M. EVRARD : candidats : Mmes CHATAGNIER – BERTHÉOL – ARAUJO – CELLERIER et Mrs CHATAGNIER – KHALINI et TARTRY.

Proposition : Il serait bon que les informations reçues de la Fédération soient transmises à tous les membres du CD par mail.

Réponse : à voir avec le secrétariat

Question de M. TARTRY : Quelle récompense financière ont touché les Le Central et Arlanc à l'AG ?

Réponse : 500 €

Intervention de M. TARTRY : ce n'était pas les sommes prévues par la commission financière.

Question de M. TARTRY : Les règles en matière de récompenses des joueurs ou joueuses ont-elles changées ?

Réponse : non

Intervention de M. TARTRY : il semble bien pourtant que certains absents aient quand même touché leurs enveloppes.

Réponse : C'est effectivement le cas de Audrey BANDIERA. Problème éternel des joueurs expatriés du département.

Réunion close à 12 h 40.

**Prochaine réunion SAMEDI 11 FÉVRIER à 9 H 30**

Le Président

Patrick LHERITIER



La secrétaire adjointe

Evelyne FORGEREAU

